

## **COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 13 AVRIL 2018**

Le Conseil Municipal s'est réuni vendredi 13 avril 2018 à 20 heures.

Avant de débiter l'ordre du jour, les conseillers municipaux nomment TRESCARTE Laura secrétaire de la présente séance.

### **Election du maire**

C'est au conseiller le plus âgé de prendre la parole afin d'effectuer l'élection du maire. Il n'y a pas de candidat pour ce poste. Il faut tout de même voter à bulletin secret afin d'élire un maire pour la commune.

Les résultats obtenus sont :

- 10 voix pour Yves Seytre
- 1 vote blanc

Yves Seytre est donc élu maire de la commune et remercie les conseillers pour la confiance qu'ils lui accordent.

### **Désignation du nombre d'adjoints**

Le conseil municipal souhaite à l'unanimité qu'il y ait 3 adjoints.

### **Elections des adjoints**

- ❖ Demande des candidatures pour le poste de 1<sup>er</sup> adjoint :

- Gilles Cibert

Résultats des votes :

- 3 voix pour Maurice Blanc
- 5 voix pour Gilles Cibert
- 1 voix pour Maryse Chenet
- 2 votes blancs

La majorité absolue étant fixée à 5, Gilles Cibert est élu Premier Adjoint.

- ❖ Demande des candidatures pour le poste de 2<sup>nd</sup> adjoint :

- Maurice Blanc
- Mireille Bousquet

Résultats des votes :

- 4 voix pour Mireille Bousquet
- 6 voix pour Maurice Blanc
- 1 voix pour Elodie Legat

La majorité absolue étant fixée à 6, Maurice Blanc est élu Second Adjoint.

❖ Demande des candidatures pour le poste de 3<sup>ème</sup> adjoint :

- Laura Trescarte

Résultats des votes :

- 8 voix pour Laura Trescarte

- 3 votes blancs

La majorité absolue étant fixée à 5, Laura Trescarte est élue Troisième Adjoint.

### **Désignation des conseillers communautaires (titulaire + suppléant)**

Titulaire : Yves Seytre

Suppléant : Gilles Cibert

### **Indemnités des élus**

Yves Seytre propose au conseil que les indemnités des 4 élus soient les mêmes. Le conseil municipal accepte. Ainsi, chacun percevra 6.60 % de l'indice brut terminal de la fonction publique.

Sachant que le budget de la commune pour les indemnités des élus est un peu plus élevé, il sera possible de proposer à un conseiller d'être rémunéré en contrepartie de responsabilités plus importantes.

### **Délégation de fonctions et de signatures**

Elle sera proposée au prochain conseil.

### **Questions diverses**

- Demande d'autorisation du maire aux conseillers municipaux de déposer les dossiers des différents travaux à effectuer afin d'obtenir les subventions existantes pour chacun.

- Modification du dernier compte rendu de conseil municipal concernant une demande de travaux non effectuée :

#### Correction :

Une déclaration de remise en état de toiture à l'identique a été faite. La DDT (Direction Départementale du Territoire) n'a pas donné son accord mais la remise en état a été effectuée avec des tuiles grises et non à l'identique avec des tuiles rouges.

- Musée : l'évêché doit récupérer l'ensemble des œuvres et au 31 décembre 2018, le musée devrait être vide.

- Bibliothèque : proposition d'un café bibliothèque, renouvellement du stock de livres souhaité et recherche d'un bureau (président, trésorier et secrétaire) pour la bibliothèque.

- Accès de l'église aux personnes à mobilité réduite, coût d'environ 4500 € de maçonnerie.
- Problème d'une décharge publique derrière Chantegraille sur le chemin de randonnée le Grand Feltin. Une journée de nettoyage est programmée le 26 mai 2018.
- Sangliers : gros problèmes avec les cultures des agriculteurs. Une lettre signée par les agriculteurs et avec un mot de la mairie va être envoyée à la sous préfète. La fédération de chasse a prévu 2 battues les samedis 21 et 28 avril.
- Rénovation salle polyvalente sur juillet et août 2018 pour un montant d'environ 100 000 €.
- Maison des sœurs réutilisable pour les fêtes d'été.
- Destination local de la pizzeria à réfléchir aux prochains conseils.
- WC publics, modernisation des anciens prévue.
- Groupe de travail à réaliser concernant l'auberge.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire clôt la séance à 22 h 58.